

**AVENANT N°1 AU CONTRAT DE CONCESSION POUR LE SERVICE PUBLIC
DU DEVELOPPEMENT ET DE L'EXPLOITATION DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE LA
FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE AUX TARIFS REGLEMENTES DE VENTE**

Programme pluriannuel d'investissements pour la période 2025-2028

Entre les soussignés :

- **Territoire d'énergie Gers**, autorité concédante du service public du développement et de l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés sur son territoire, représenté par son Président, M. Jean-Guy DUPUY, dûment habilité par délibération de son comité du 16 décembre 2024, domicilié, 6 place du Foirail, 32 000 AUCH,
désigné ci-après « **l'autorité concédante** », d'une part,

et, d'autre part,

- **Enedis**, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, société anonyme à directoire et à conseil de surveillance au capital social de 270 037 000 euros, dont le siège social est sis 4, place de la Pyramide, 92800 Puteaux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 444 608 442, représentée par M. Bastien TOULEMONDE, Directeur Régional Midi-Pyrénées Sud, agissant en vertu des délégations de pouvoirs qui lui ont été consenties le 1^{er} février 2021 par le Directoire d'Enedis, faisant élection de domicile 2 rue Roger Camboulives – BP 55713 31057 TOULOUSE Cedex 1,
désignée ci-après « **le concessionnaire** », pour la mission de développement et d'exploitation du réseau public de distribution d'électricité, ou « le gestionnaire du réseau de distribution »,

et

- **Electricité de France (EDF)**, société anonyme au capital de 2 084 365 041 euros ayant son siège social 22-30 avenue de Wagram - 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 552 081 317, représentée par M. Olivier ROLAND Directeur EDF Commerce Sud-Ouest, agissant en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été consentie le 1^{er} octobre 2018 par M. Thierry LE BOUCHER Directeur des Opérations et de la Performance d'EDF, faisant élection de domicile au 4 rue Claude Marie Perroud, ACI B001 – Wood Park, 31096 TOULOUSE Cedex 1,
désignée ci-après « **le concessionnaire** », pour la mission de fourniture d'énergie électrique aux clients bénéficiant des tarifs réglementés de vente, ou « le fournisseur aux tarifs réglementés de vente »,

Ci-après désignés ensemble par « les parties ».

Territoire d'énergie Gers, Electricité de France et Enedis ont conclu le 5 février 2020, pour une durée de 30 ans à compter du 1^{er} janvier 2021, un contrat de concession pour le service public de la distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés sur le territoire desservi par la concession, ci-après désigné « le Contrat de concession ».

Le Contrat de concession comporte un cahier des charges de concession intégrant dans son annexe 2A un diagnostic technique partagé et un programme pluriannuel d'investissements pour la période 2021-2024, ci-après désigné le « PPI ».

Le PPI arrivant à son terme, l'autorité concédante et le gestionnaire du réseau de distribution se sont rapprochés afin d'établir le bilan des investissements réalisés, d'actualiser le diagnostic technique partagé et d'élaborer le PPI de la période suivante, conformément à l'article 11 du cahier des charges et à l'article 6.2.3 de l'annexe 2A au cahier des charges du Contrat de concession.

Cela étant exposé, il a été convenu ce qui suit.

ARTICLE 1^{er} – OBJET

Le présent avenant a pour objet d'intégrer au Contrat de concession le PPI de la période 2025-2028, qui succède au PPI de la période 2021-2024.

ARTICLE 2 – MODIFICATION DE L'ANNEXE 2A AU CAHIER DES CHARGES DE CONCESSION

Les dispositions des articles 2, 3, 5 et 6.2.2 de l'annexe 2A au cahier des charges du Contrat de concession sont remplacées par les dispositions figurant en annexe 1 du présent avenant.

ARTICLE 3 – DATE D'EFFET

Le présent avenant prend effet le 1^{er} janvier 2025, sous réserve que l'autorité concédante accomplisse les formalités propres à le rendre exécutoire.

ARTICLE 4 – DROITS D'ENREGISTREMENT

Le présent avenant est dispensé des droits d'enregistrement. Ces droits, s'ils étaient perçus, seraient à la charge de celle des parties qui en aurait provoqué la perception.

Fait en quatre exemplaires, reliés par le procédé Assemblact RC, empêchant toute substitution ou addition et signés seulement à la dernière page de la convention,

A Samatan, le 19 décembre 2024

Pour l'autorité concédante,

Le Président

Jean-Guy DUPUY

Pour le concessionnaire,

Le Directeur Régional Midi-Pyrénées Sud

Bastien TOULEMONDE

Le Directeur EDF Commerce
Sud Ouest

Olivier ROLAND

Annexe 1

ANNEXE 2-A A L'ANNEXE 2

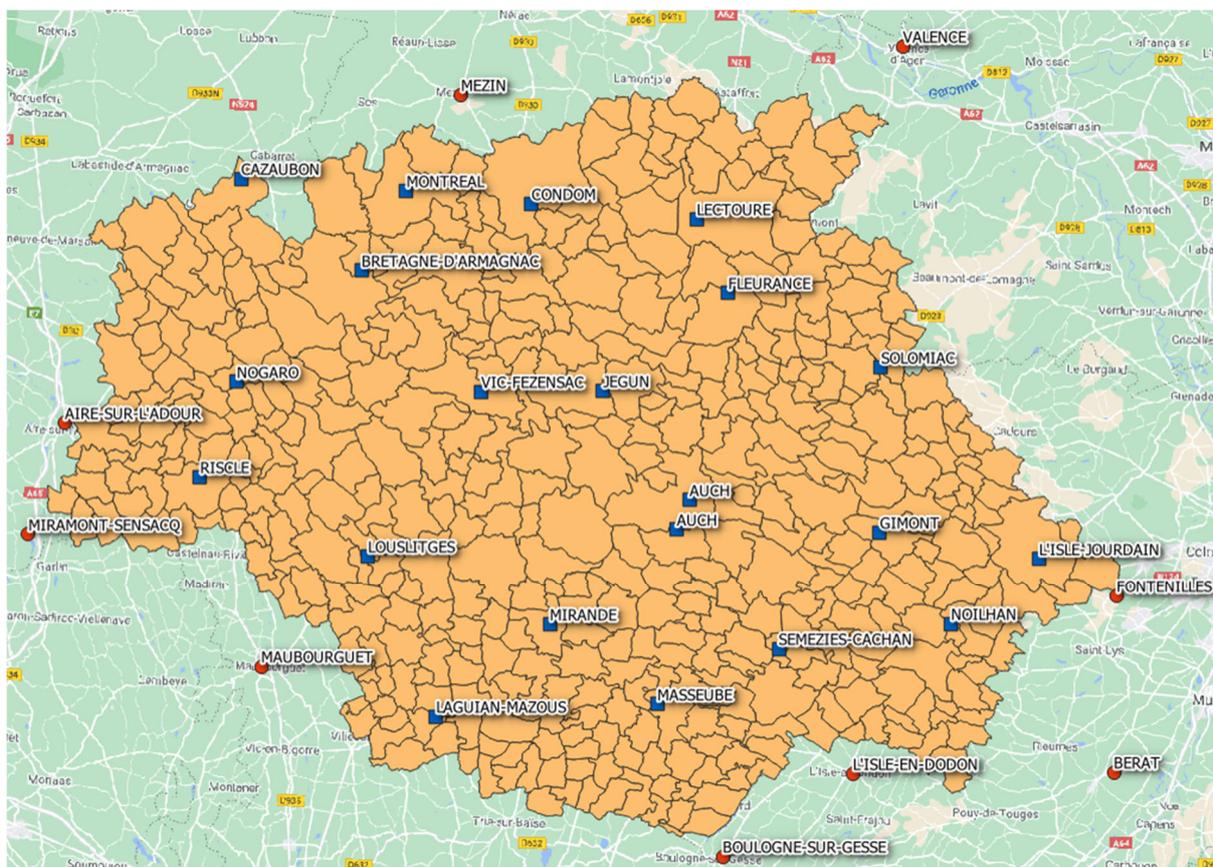
SCHEMA DIRECTEUR DES INVESTISSEMENTS ET PROGRAMMES PLURIANNUELS D'INVESTISSEMENT

(...)

Article 2 - Diagnostic technique au 31 décembre 2023

a) Descriptif physique du réseau de distribution de la concession

a-1) Les postes sources alimentant la concession



Le réseau de distribution est alimenté par 29 postes sources, dont 21 situés sur le territoire de la concession.

a-2) Les ouvrages HTA, HTA/BT et BT de la concession

Le réseau HTA

Réseau HTA (en km)	2019	2020	2021	2022	2023
Souterrain	1 953	1 991	2 060	2 111	2 193
dont CPI	19	19	19	19	19
Aérien	5 789	5 814	5 830	5 820	5 784
dont faible section	25	25	25	25	23
TOTAL HTA	7 742	7 805	7 890	7 931	7 978
<i>Taux de réseau HTA Souterrain</i>	<i>25%</i>	<i>26%</i>	<i>26%</i>	<i>27%</i>	<i>27%</i>

Le réseau HTA est de type rural, avec une forte proportion d'aérien et un kilométrage important au regard du nombre de clients. Il présente un faible taux de croissance (+0,5%/an)

	Km réseau HTA	%
< 10 ans (2023-2014)	588	7%
Entre 10 et 20 ans (2013-2004)	731	9%
Entre 20 et 30 ans (2003-1994)	1386	17%
Entre 30 et 40 ans (1993-1984)	2803	35%
>= 40 ans 1983	2460	31%
Total	7968	100%

Pour mémoire, le tableau des âges

Ce tableau apporte une vision patrimoniale du réseau HTA. Les parties conviennent que la politique d'investissement et les décisions d'investissement ne sont pas fondées sur l'âge des ouvrages.

Les postes HTA / BT

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de postes HTA / BT	8915	8956	9043	9104	9195
Dont postes cabines hautes DP	378	374	349	337	326

Le nombre de postes est en croissance, notamment du fait de la dynamique des producteurs BT > 36 kVA.

	Nombre de postes HTA/BT	%
< 10 ans (2023-2014)	1657	18%
Entre 10 et 20 ans (2013-2004)	1114	12%
Entre 20 et 30 ans (2003-1994)	833	9%
Entre 30 et 40 ans (1993-1984)	2057	22%
>= 40 ans 1983	3534	38%
	9195	100%

Pour mémoire, le tableau des âges

L'âge des postes correspond à l'âge de leur génie civil, qui n'a pas d'impact sur la qualité de la distribution d'électricité.

Le réseau BT

Réseau BT (en km)	2019	2020	2021	2022	2023
Souterrain	1 585	1 632	1 725	1 798	1 872
Aérien	6 500	6 476	6 458	6 442	6 406
Torsadé	5205	5263	5345	5415	5457
Nu	1295	1213	1113	1027	949
dont faible section	620	574	516	472	430
TOTAL BT	8 085	8 108	8 183	8 240	8 278
<i>Taux de réseau BT Souterrain</i>	<i>20%</i>	<i>20%</i>	<i>21%</i>	<i>22%</i>	<i>23%</i>
<i>Taux de réseau sécurisé</i>	<i>84%</i>	<i>85%</i>	<i>86%</i>	<i>88%</i>	<i>89%</i>

Le réseau BT est de type rural, avec une forte proportion d'aérien, et en faible croissance. Le kilométrage est important au vu du nombre de clients.

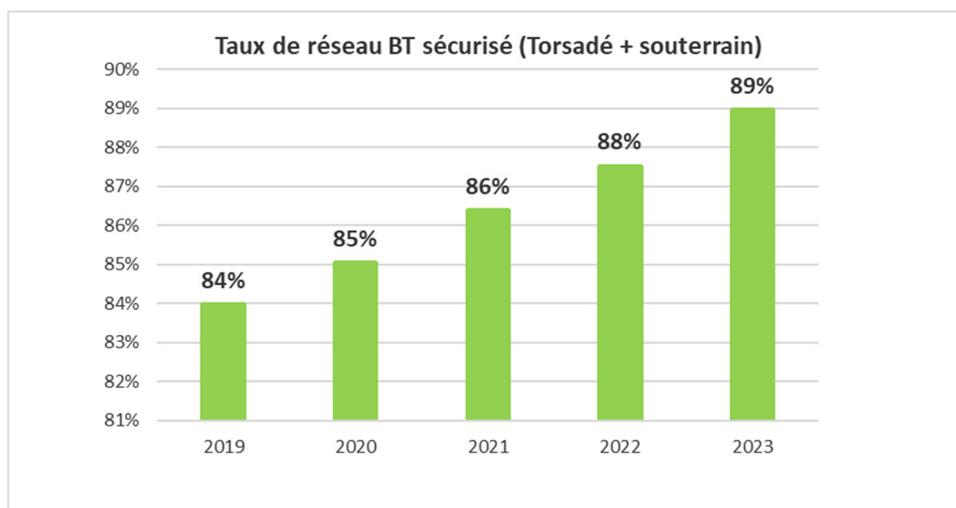
	km réseau BT	%
--	--------------	---

< 10 ans	1688	21%
Entre 10 et 20 ans	1548	19%
Entre 20 et 30 ans	1903	23%
Entre 30 et 40 ans	1671	20%
>= 40 ans	1468	17%
Total	8278	100%

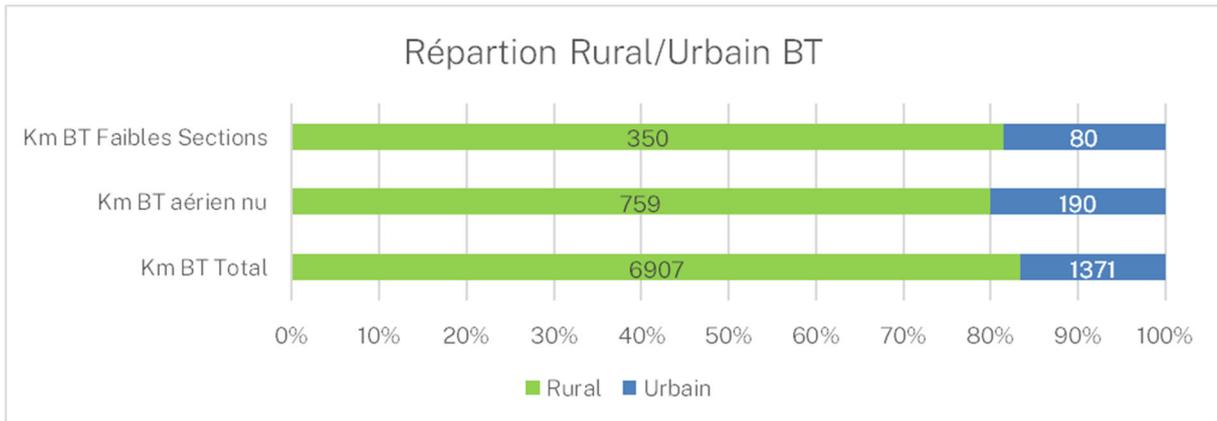
Ce tableau apporte une vision patrimoniale du réseau BT. Les parties conviennent que la politique d'investissement et les décisions d'investissement ne sont pas fondées sur l'âge des ouvrages.

Pour mémoire, à date, les durées d'amortissement comptable des ouvrages sont les suivantes :

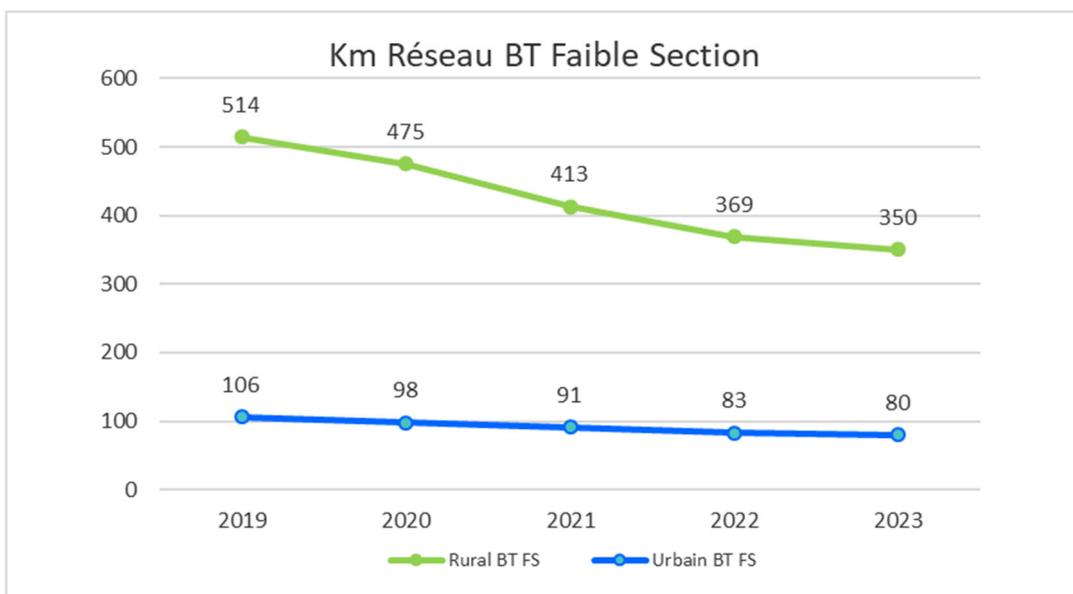
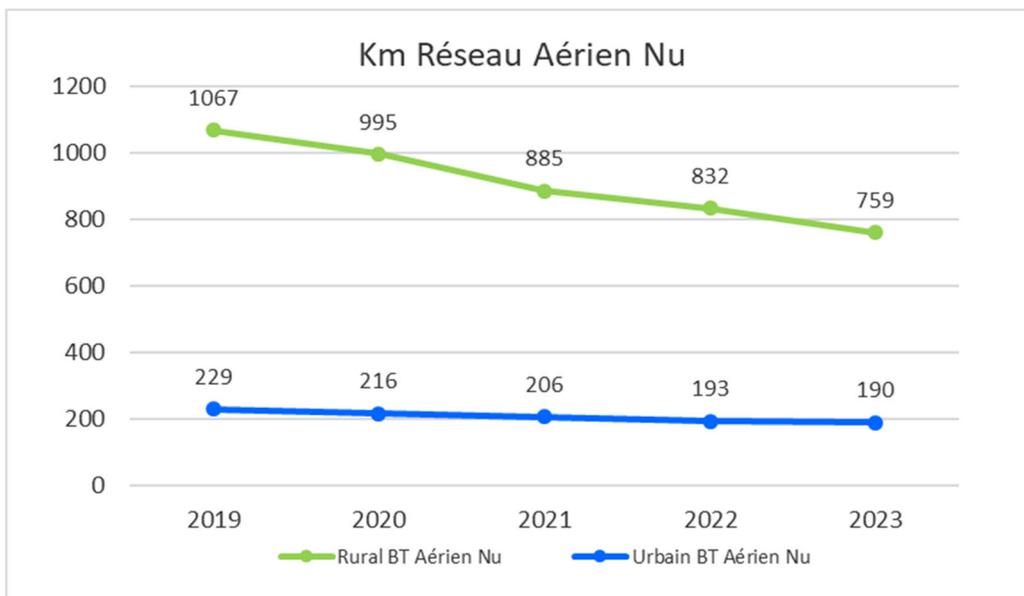
DUREE D'UTILITE ESTIMEES	
Génie civil des postes	45 ans
Canalisations HTA et BT	40 ans ou 50 ans
Postes de transformation	30 ans ou 40 ans
Installations de comptage	20 à 30 ans
Liaisons réseau/dérivations individuelles	40 ans ou 50 ans



La proportion de réseau sécurisé est en croissance notable, en partie liée au remplacement de fils nus par du torsadé (+ 5% sur la durée du PPI précédent)



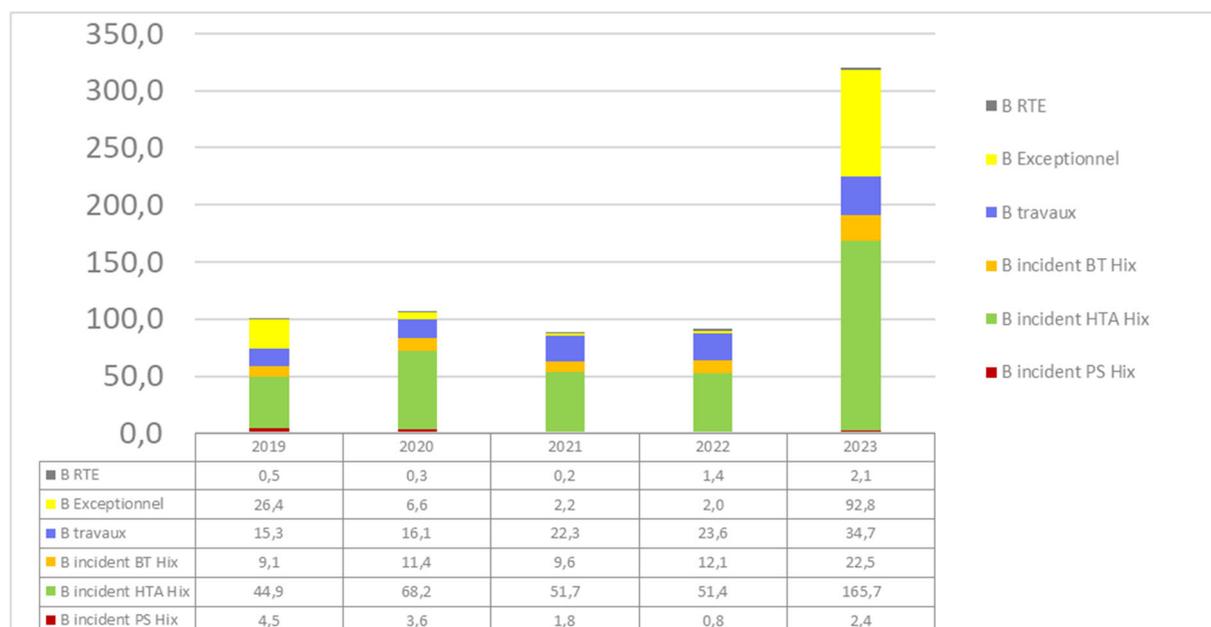
Le réseau aérien nu représente 11,5% du réseau BT, soit 949 km dont 430 km de faibles sections à fin 2023.



b) Qualité du réseau de distribution de la concession

b-1) Evolution du Critère B

Sur la concession, l'évolution de la durée moyenne annuelle de coupure cumulée par client BT en minutes (critère B) est la suivante :



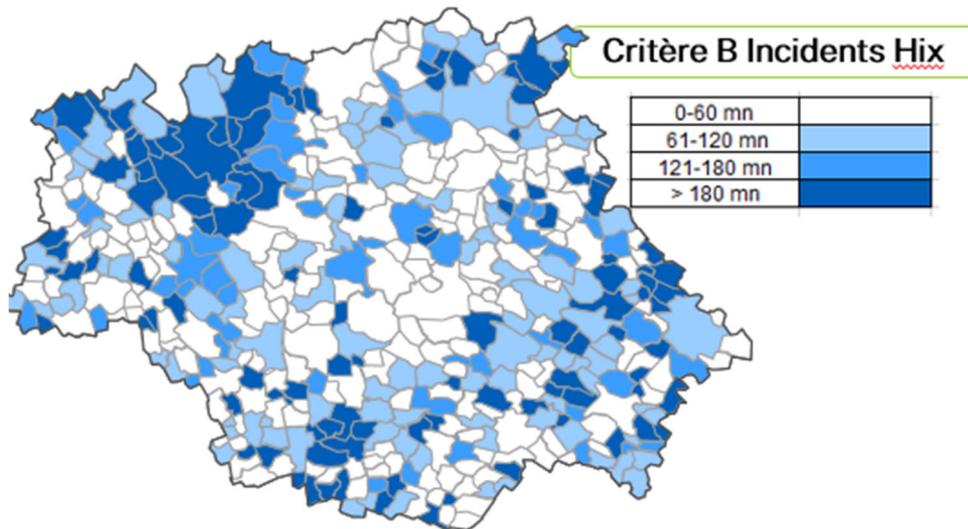
	2019	2020	2021	2022	2023
Critère BTCC	100,1	105,8	87,5	89,9	320,2
Critère B Hix hors RTE	73,7	99,2	85,3	87,9	225,3

Le critère B moyen Hix hors RTE sur la période 2019-2023 est de 114 min, l'année 2023 reste exceptionnelle en raison des épisodes d'orages violents durant l'été.

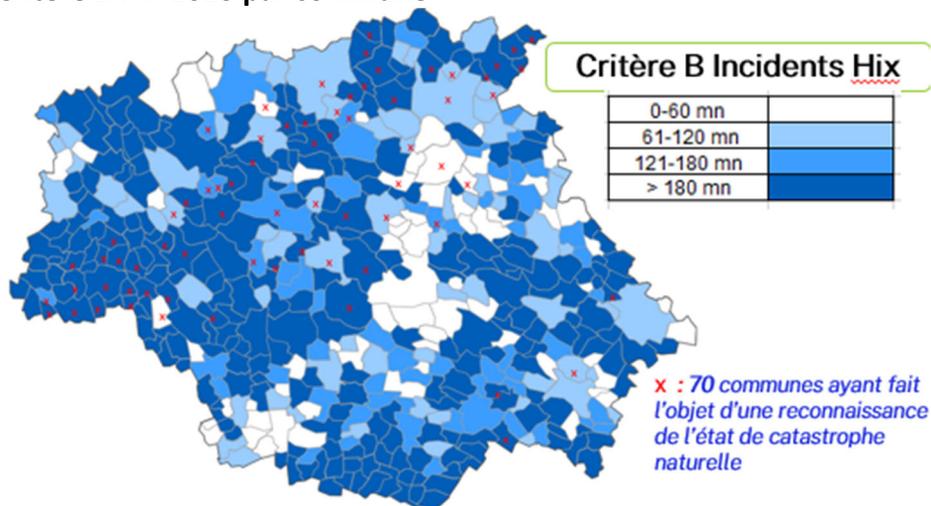
Les incidents d'origine climatiques représentent 38% du volume de l'incidentologie (HIX hors RTE) et 48% du critère B total.

On peut imputer 70 % du critère B incident HTA au réseau Aérien, avec une grande part sur la catégorie cause climatique

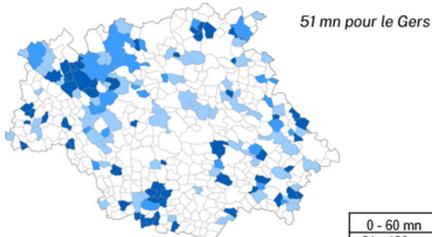
Critère B Hix 2022 par commune



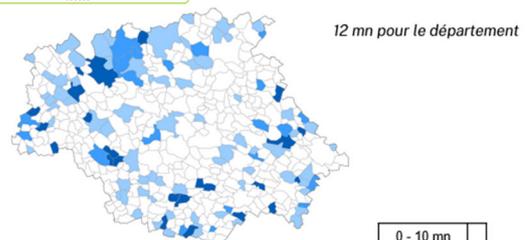
Critère B Hix 2023 par commune



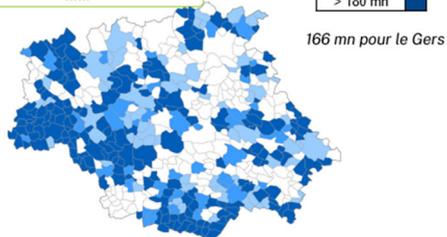
B Incidents Hix HTA 2022



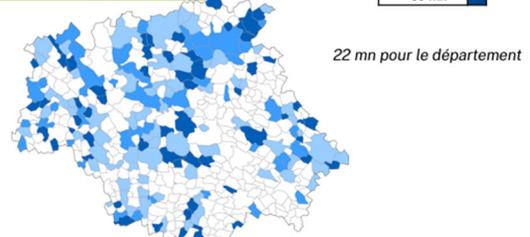
B Incidents Hix BT 2022



B Incidents Hix HTA 2023

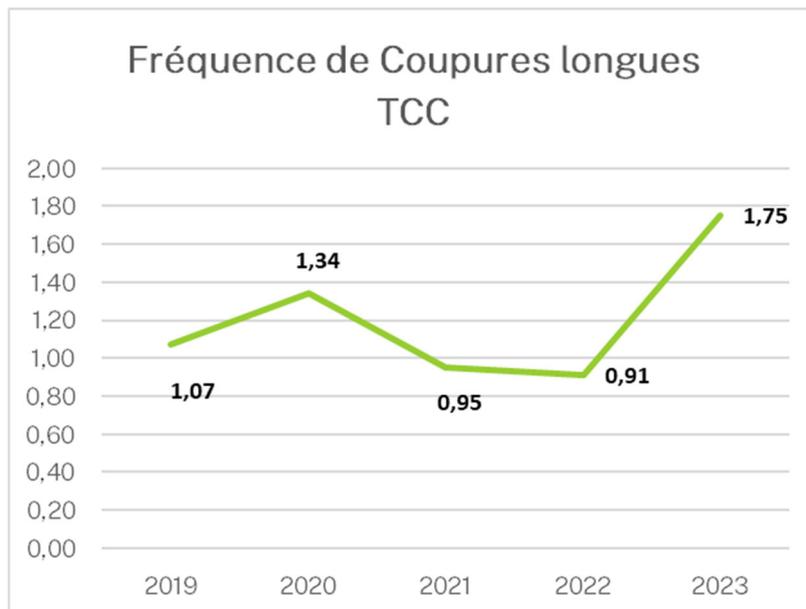


B Incidents Hix BT 2023

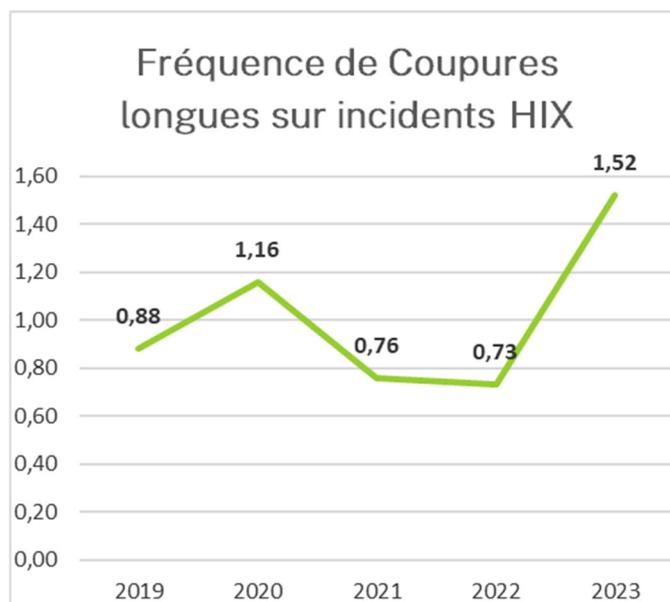


b-2) Fréquence de coupures longues par usager sur incidents HIX

Nombre de coupures longues subies par les Clients BT / Nombre de clients BT :



Nombre de coupures longues subies par les clients BT hors travaux, hors RTE, hors événements exceptionnels / Nombre de clients BT :



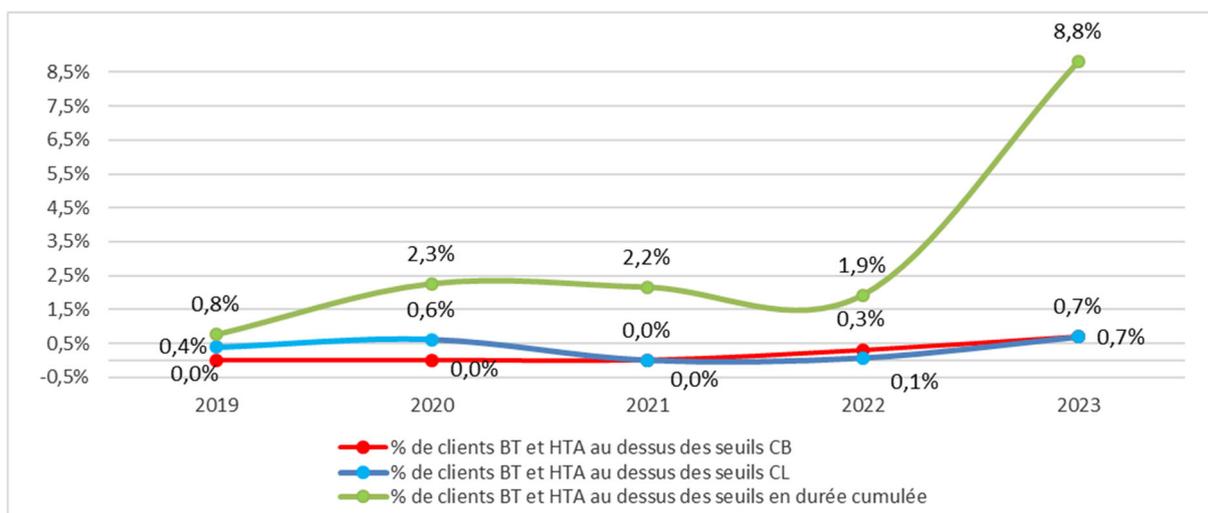
La baisse du taux de coupure moyen par client constatée depuis 2014 et liée à des incidents s'est globalement poursuivie jusqu'aux orages violent de 2023.

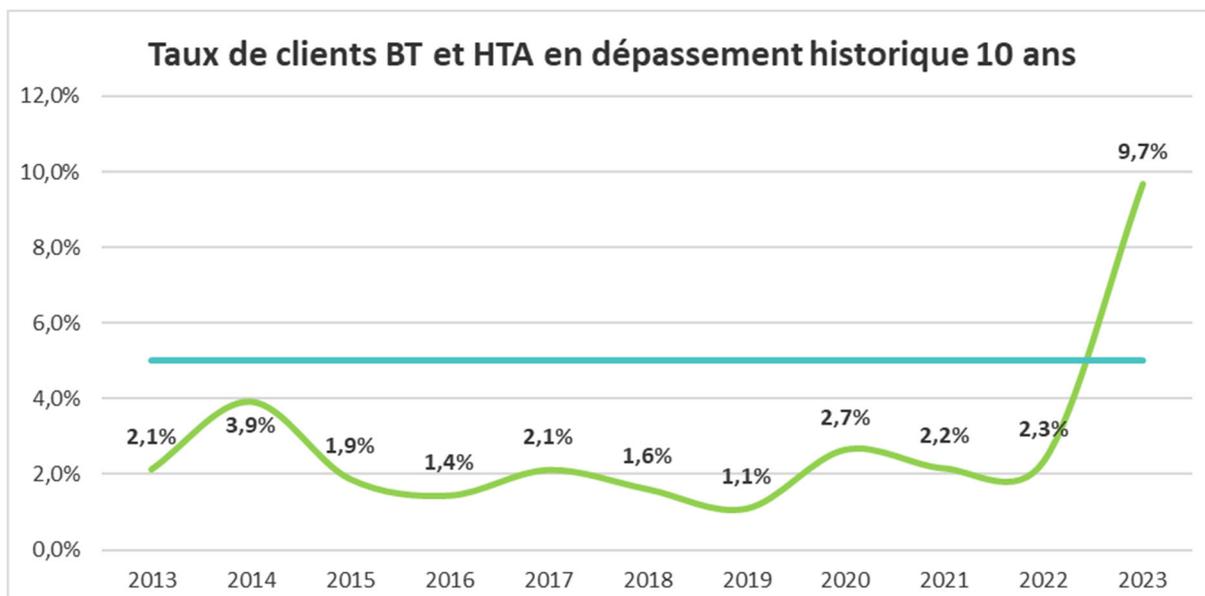
b-3) Qualité de fourniture (seuils fixés par le code de l'énergie)

b-3-1) La continuité de fourniture

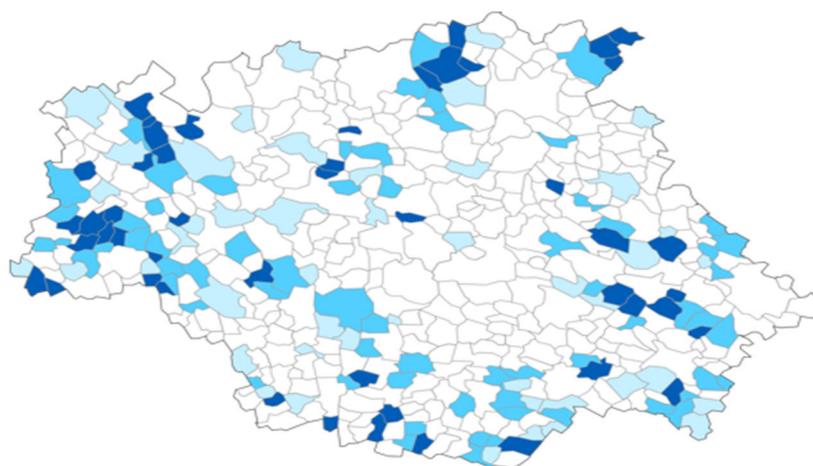
Les résultats relatifs aux seuils fixés par le code de l'énergie sont respectés chaque sur la période 2019-2022, en 2023 le seuil des clients client coupés au-delà de 13h notamment en raison des épisodes d'orages de l'été :

	2019	2020	2021	2022	2023
Clients > 35 Coupures Brèves	0	0	0	434	886
	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%	0,7%
Clients > 6 Coupures Longues	487	766	0	84	862
	0,4%	0,6%	0,0%	0,1%	0,7%
Clients coupés + 13h	930	2 809	2 707	2 428	11 020
	0,8%	2,3%	2,2%	1,9%	8,8%
Clients au-delà des seuils	1 353	3 296	2 707	2 962	12 100
	1,1%	2,7%	2,2%	2,3%	9,7%





Taux de CMA en continuité de fourniture par commune, moyennés sur 2019 à 2023 :



0 - 4%	
5% - 10%	
11% - 20%	
> 20%	

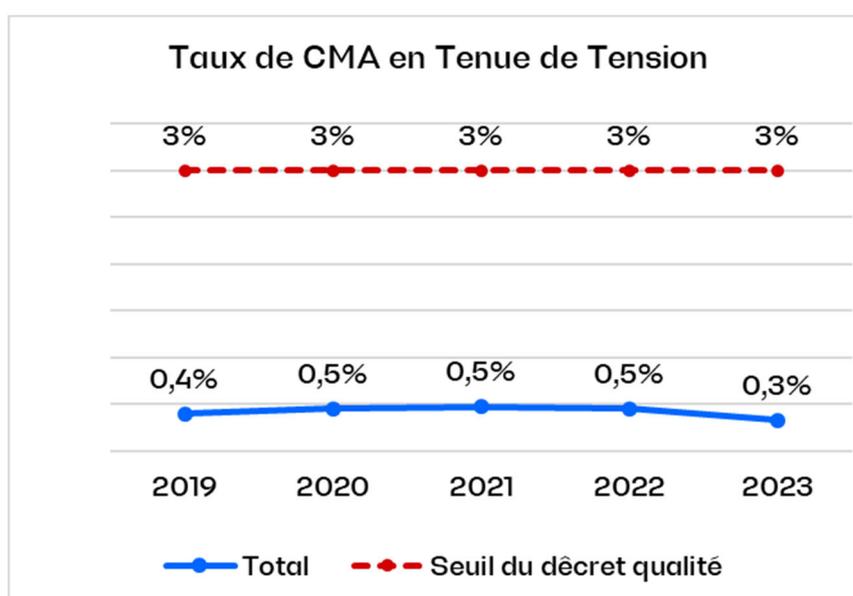
Taux de CMA moyenné
2019-2023

Seules 6 Communes ont eu des CMA pendant au moins 3 ans sur les 5 dernières années (2019 à 2023) : Cazaubon, Condom, Gondrin, L'Isle Jourdain, Miradoux, Montréal.

b-3-2) La tenue de tension

Evolution des taux de CMA BT

	2019		2020		2021		2022		2023	
	Nombre	%								
Clients BT Mal Alimentés										
Zone Rurale	359	0,5%	333	0,4%	358	0,5%	441	0,6%	279	0,4%
Zone Urbaine	127	0,3%	218	0,5%	228	0,5%	119	0,3%	131	0,3%
Total	486	0,4%	551	0,5%	586	0,5%	560	0,5%	410	0,3%



Les résultats relatifs aux seuils fixés par le code de l'énergie sont respectés chaque année depuis 2019 (Seuil : 3%).

Analyse des facteurs d'influence (annexe 1 de l'arrêté du 24 décembre 2007 modifié)

Paramètres	Valeurs points pondérés				
	2019	2020	2021	2022	2023
% de CMA	0,40%	0,45	0,47	0,45%	0,33%
Chutes de tension HTA	0,54%	0%	0,06%	0,0%	0%
Prises de transformateurs HTA/BT	1,99%	1,65%	1,52%	1,62%	1,04%
Résidences secondaires	0,46	0,47	0,02	0,266	0,267
Réclamations	0,074	0,0	0,016	0,032	0,088
Valeur de l'indice local	3,68	3,35	3,90	4,47	4,94

Sur les cinq dernières années, l'indice local a respecté le seuil de qualité (< 8).

b-4) Fiabilité des réseaux HTA et BT

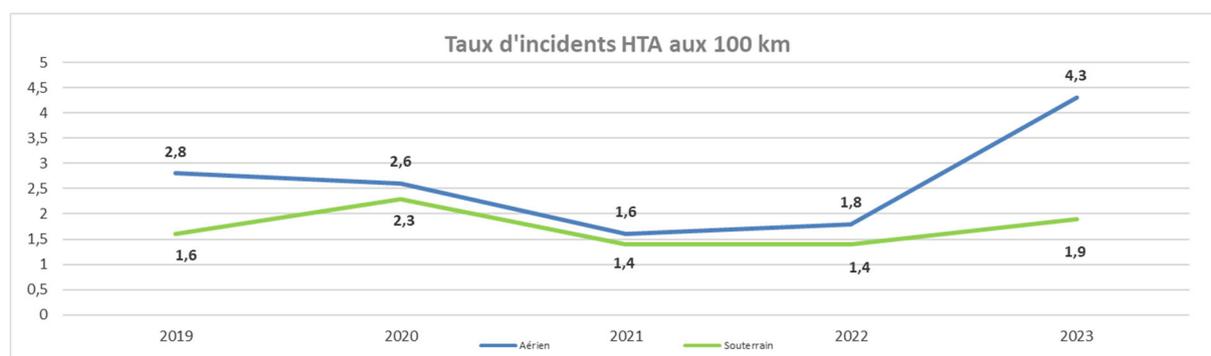
b-4-1) Réseau HTA

b-4-1-1) La continuité de fourniture

L'année 2023 marque une hausse significative mais exceptionnelle du taux d'incident HTA, elle fait suite à une baisse globale sur les 3 années précédentes

Les taux d'incidents se maintiennent au-dessous des moyennes nationales.

	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'incidents aériens HTA aux 100 km de réseau aérien HTA	2,8	2,6	1,6	1,8	4,3
Taux d'incidents souterrains HTA aux 100 km de réseau souterrain HTA	1,6	2,3	1,4	1,4	1,9
Taux global d'incidents HTA aux 100 km de réseau HTA	3,5	3,5	2,4	2,5	5,0

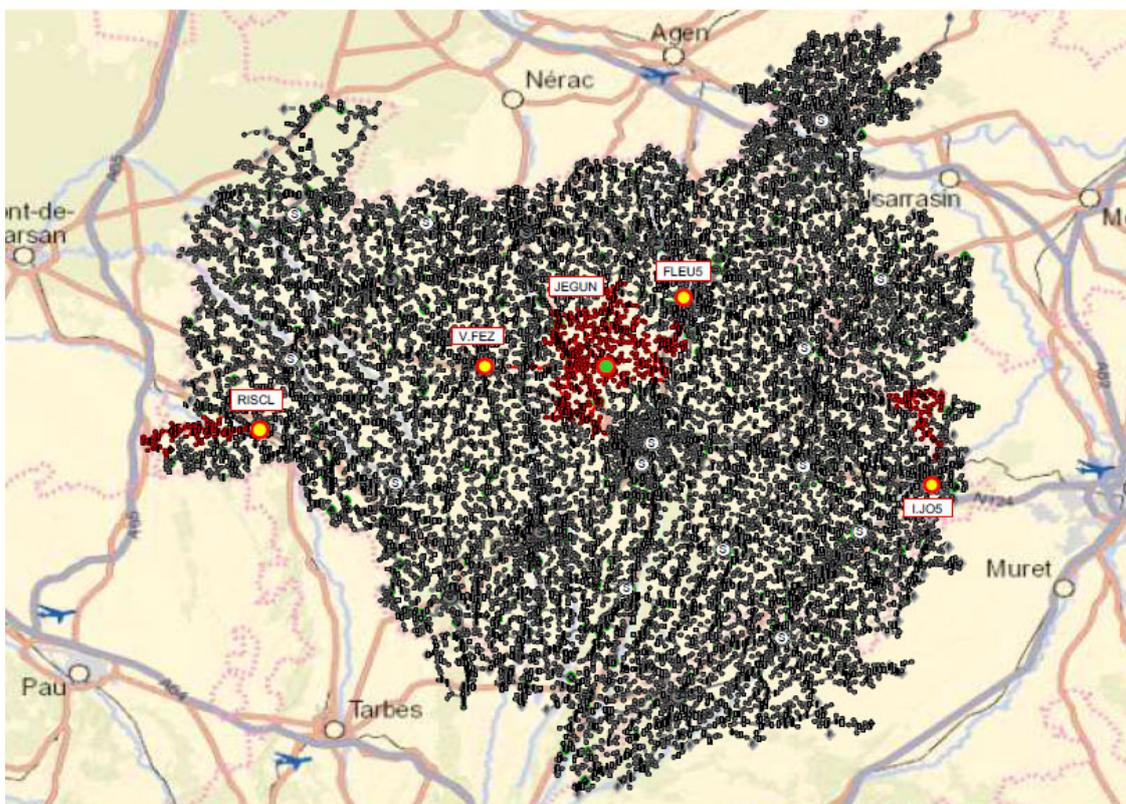


Aucun départ n'a subi plus de 50 coupures durant les 3 premières années du PPI.

3 départs ont subi plus de 50 coupures sur l'année 2023 : St MONT du PS RISCLE; BIGORRE du PS LAGUIN ; LA ROMIEU du PS CONDOM

b-4-1-2) La tenue de tension

Chutes de tension



A fin 2023, aucun départ n'est en chute de tension (> 5%) sur le département. A fin 2018, 4 départs étaient identifiés en chute de tension : JEGUN, MONTESTRUC, CADOURS et SAINT MONT.

b-4-1-3) Les départs HTA les plus incidentogènes

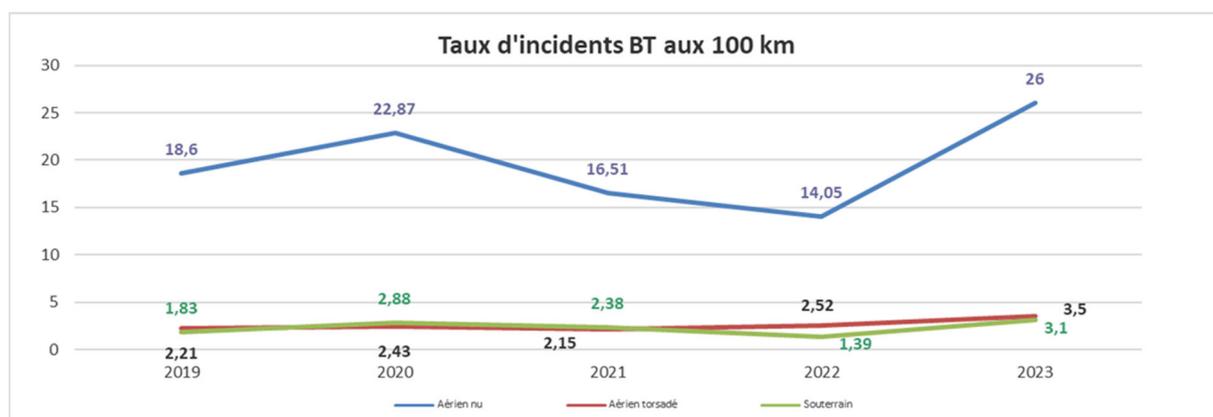
Départs HTA ayant eu plus de 4 coupures longues par an en moyenne sur les 5 dernières années (2019-2023) :

Poste source	Départ HTA	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne HIX sur 19-23
BRETAGNE	BARBOTAN	2	6	3	5	6	4,4
RISCLE	PRECHAC	4	5	0	3	10	4,4
VALENCE D'AGEN	ST ANTOINE	7	5	3	3	3	4,2

b-4-2) Réseau BT

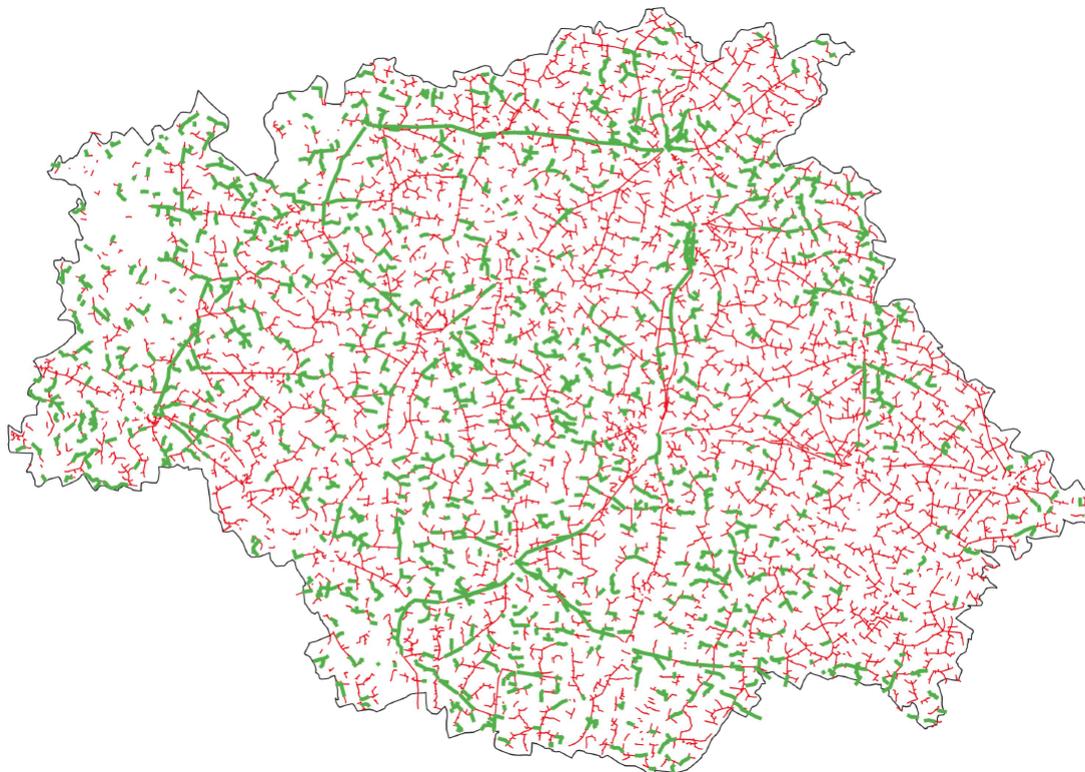
b-4-2-1) les taux d'incidents

	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'incidents BT aérien nu aux 100 km d'aérien nu	18,60	22,87	16,51	14,05	26
Taux d'incidents BT aérien torsadé aux 100 km d'aérien torsadé	2,21	2,43	2,15	2,52	3,5
Taux d'incidents BT Souterrain aux 100 km de BT souterrain	1,83	2,88	2,38	1,39	3,1
Taux d'incidents BT global aux 100 km de réseau BT	4,8	5,2	5,4	4,3	8



c) Facteurs environnementaux et risques climatiques

Le risque bois est durablement présent sur l'ensemble du département, de par la situation géographique et la typologie du réseau. Aucune zone prioritairement sensible ne peut être identifiée.



467 km de réseau HTA aérien sont situés en zone à risque bois, soit 8% du réseau HTA aérien.

A noter : une dynamique d'élagage constante, remise à niveau depuis plusieurs années. En moyenne 256 km/an sur la période 2020-2023.

- Elagage des lignes HTA :

	2020	2021	2022	2023
Longueurs élaguées	233 km	237 km	262 km	294 km

- Elagage des lignes BT :

	2020	2021	2022	2023
Longueurs élaguées	163 km	197 km	138 km	168 km

- Montants :

	2020	2021	2022	2023
Montants	1 200 k€	1 367 k€	1 216 k€	1 432 k€

d) Le réseau HTA en câbles à isolation papier imprégné (CPI)

Au regard de leur ancienneté et de leur technologie, de manière générale, les câbles à isolation papier imprégné (CPI) peuvent présenter un risque de défaillance de continuité de fourniture.

A fin 2023, le Gers compte 19 km de réseau HTA CPI, répartis essentiellement sur 5 communes dont le critère B est peu élevé.

A ce stade, ces câbles ne sont donc pas source d'incidentologie particulière, entre 2020 et 2023, l'effort s'est davantage porté sur les câbles synthétiques de 1ère génération, plus incidentogène jusqu'alors.

Libellé Commune	Longueur réseau CPI HTA
AUCH	10,4
FLEURANCE	2,9
EAUZE	2,3
VIC-FEZENSAC	1,5
MIRANDE	1,4

e) Les postes sources

Il n'existe pas, à fin 2023, de contrainte spécifique en soutirage sur les 21 postes sources situés sur la concession du Gers en schéma normal.

En injection, le bilan sur les travaux prévus dans le cadre du S3ReNR actuel est le suivant:

- poste source de CONDOM : ajout d'un transformateur 36MVA, le seuil de déclenchement des travaux est atteint.
- poste source de FLEURANCE : remplacement d'un transformateur 20MVA en 36 MVA, le seuil de déclenchement des travaux est atteint.
- poste source de LECTOURE : remplacement d'un transformateur 20 MVA en 36 MVA, le seuil de déclenchement des travaux est atteint.
- poste source de VIC FEZENSAC : remplacement d'un transformateur 20 MVA en 36 MVA, le seuil de déclenchement des travaux est atteint.
- poste source de RISCLE : remplacement d'un transformateur 20 MVA en 36 MVA quand le seuil de déclenchement des travaux est atteint.
- poste source de MIRANDE : remplacement de 2 transformateurs 20 MVA en 36 MVA, le seuil de déclenchement des travaux est atteint.

La spécificité du réseau 30 kV :

Sur les 21 postes sources du département, 9 sont en antenne HTB, secourus par le réseau HTA (7 en 30 kV – 2 en 20 kV).

7 d'entre eux sont secourus par un réseau HTA 30 kV, obsolète à ce jour : Bretagne, Condom, Lectoure, Fleurance, Riscle, Laguian, Mirande, soient 70 départs sur les 189 du Gers.

Boucle Nord : Bretagne, Condom, Lectour, Fleurance

Boucle Sud : Laguian, Mirande, Masseur, Riscle

La boucle nord est en cours de conversion en réseau 20 kV, celle-ci nécessite le remplacement de certains matériel et l'ajout de départs secourant ou en appui sur les différents postes.

La boucle sud sera maintenue en 30kV, certains matériels seront néanmoins renouvelés.

f) Synthèse du diagnostic technique

Les Parties ont partagé et convenu de la synthèse suivante :

Points forts

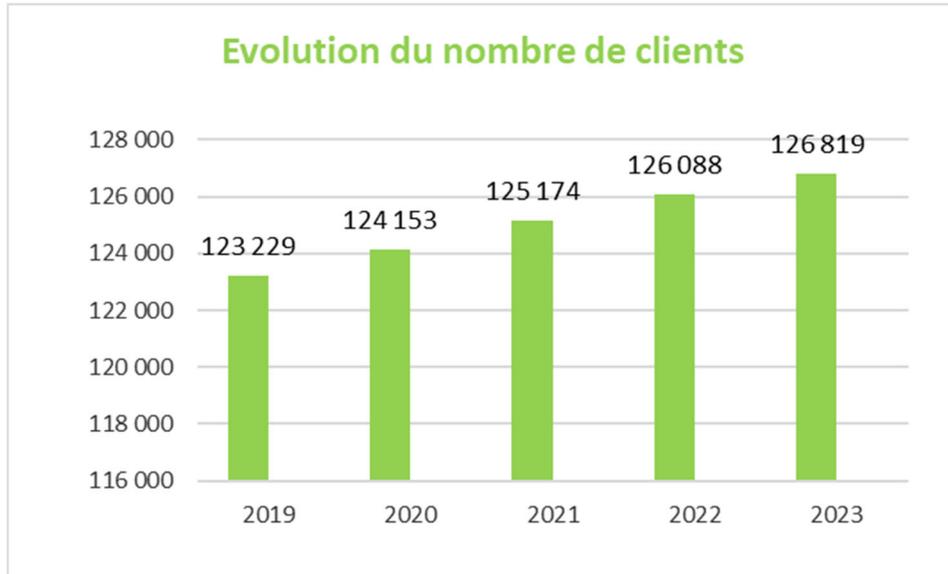
- A l'exception de 2023, une qualité de fourniture relativement bonne pour un territoire rural (important kilométrage de réseau et faible densité de population) et au regard des aléas climatiques auxquels le réseau est soumis.
- Des résultats bien en-dessous des seuils du décret qualité depuis plusieurs années sauf en 2023 pour la continuité.
- Plus aucun départ HTA en chute de tension.
- Une diminution rapide du linéaire de réseau BT fils nus grâce à l'action importante de l'AODE.
- Un territoire rural très engagé dans la transition énergétique et portant des opportunités et projets de développement de production photovoltaïque importants (en 5 ans + 105 % en nombre, + 54 % en GWh).
- Bonne capacité du réseau à absorber la production EnR en basse tension.

Points de vigilance

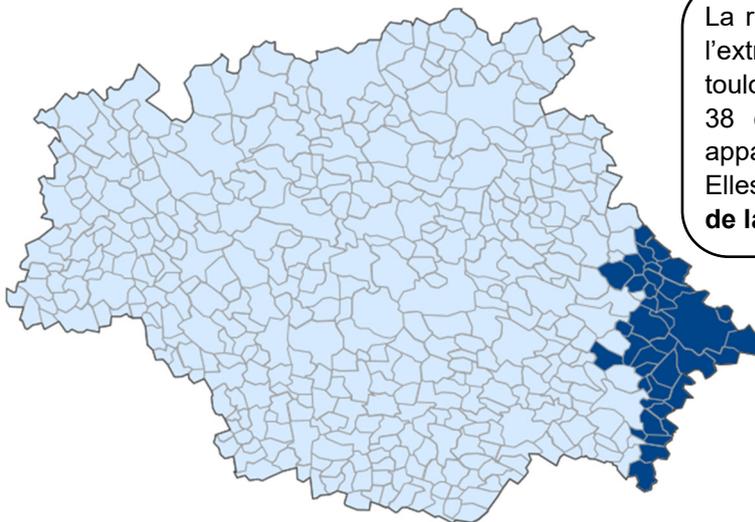
- En 2023, un critère B Hix hors RTE fortement dégradé (225 min) en raison des aléas climatiques qui ont touché le département et pour la première fois en 10 ans, un dépassement du décret qualité en continuité (9,66 % de CMA).
- Existence de zones orageuses et d'épisodes de vent assez récurrents, diffus sur l'ensemble du département.
- 73 % de réseau HTA en aérien.
- 77 % de réseau BT en aérien, dont 11 % soit 949 km de fils nus.
- Un linéaire de réseau important en zone boisée, nécessitant de l'élagage.
- Poursuivre la résorption du réseau HTA souterrain incidentogène même si le stock est peu important et que les câbles CPI HTA ne sont pas source d'incidentologie particulière, entre 2020 et 2023.
- Un réseau 30kV HTA qui permet d'assurer un secours de certains postes source en antenne HTB mais qui implique de l'entretien et son remplacement progressif.

Article 3 - Evolution des besoins

a) Le soutirage



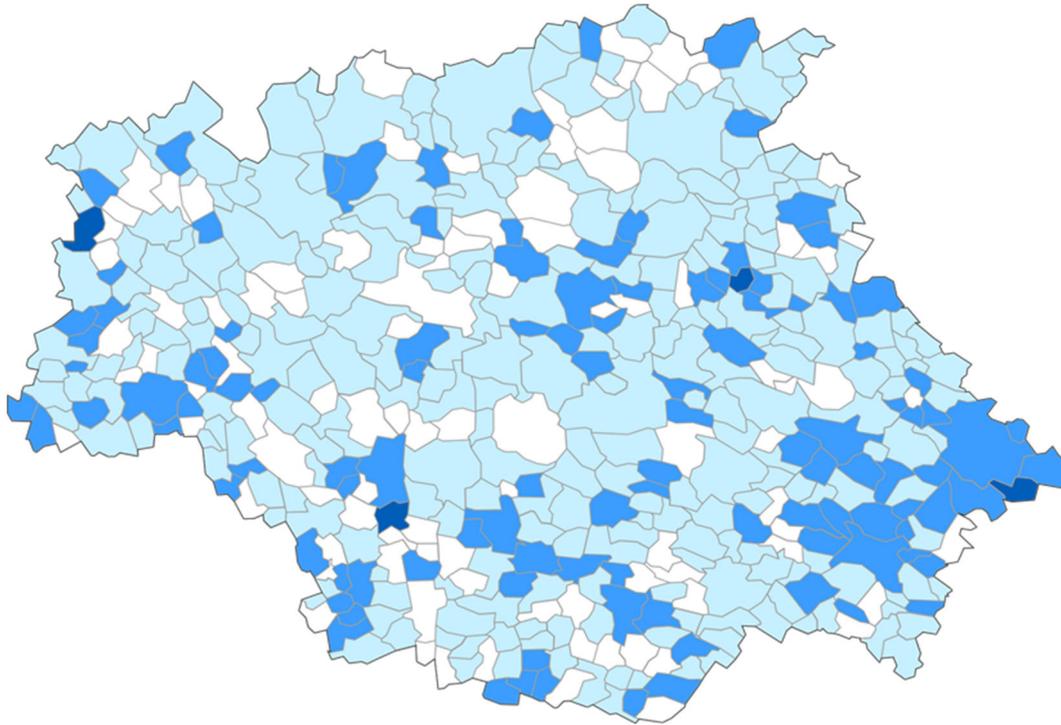
Le Gers est un département à forte dominance rurale, présentant une faible croissance du nombre de clients, corrélée à l'évolution démographique.



La ruralité du département contraste avec l'extrémité est, sous influence de l'aire toulousaine.

38 communes de l'est du département appartiennent à l'aire urbaine de Toulouse. Elles regroupent 11 700 clients, soient **10% de la population du département**

Taux de croissance du nombre de clients par commune entre 2019 et 2023 :



< 0%	
0% - 3%	
3% - 10%	
>= 10 %	

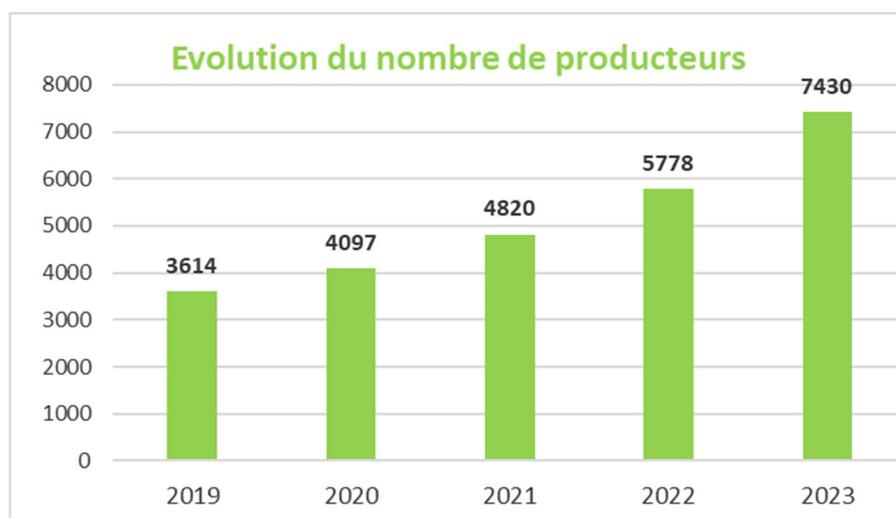
Le taux de croissance global du nombre de clients en consommation du département sur les 5 ans est de 3%

Le taux de croissance à la maille du département est faible, essentiellement concentré sur l'aire urbaine de Toulouse et l'axe Toulouse Auch

Le taux de croissance des 38 communes appartenant à l'aire urbaine de Toulouse (4,6%) a ralenti par rapport à la période 2014-18 (9%)

b) L'injection

- Le dynamique de croissance des producteurs sur le département s'est encore amplifiée entre 2019 et 2023 (+105%). Cette croissance portée essentiellement par le photovoltaïque et montre une hausse de l'énergie injectée de 54% sur la même période.
- Depuis 2022, le nombre de raccordement de producteurs dépasse celui des raccordements de consommateurs.



Energie injectée sur le territoire GWh	2019	2020	2021	2022	2023
Eolien					
Hydraulique	9	12	10	10	11
Photovoltaïque	169	180	203	238	268
Autres	17	15	12	18	21
TOTAL	195	207	225	266	300

Article 5 - Programme pluriannuel d'investissements pour la période 2025-2028

Programme pluriannuel d'investissements pour la période 2025-2028 (4 ans) : réseau BT	
Gestionnaire du réseau de distribution	
Ouvrages	Quantité
Renouvellement BT fils nus (*)	20 km

(*) Les travaux peuvent aussi concerner le remplacement partiel ou total des postes.

Autorité concédante	
Ouvrages	Quantité
Renouvellement BT fils nus	120 km

Programme pluriannuel d'investissements pour la période 2025-2028 (4 ans) : réseau HTA	
Gestionnaire de réseau de distribution	
Ouvrages	Quantités
Renouvellement du réseau HTA aérien, dont faibles sections sur départs incidentogènes	12 km
Lignes aériennes HTA sécurisées (plan aléas climatiques - PAC)	13 km
Lignes aériennes HTA fiabilisées (rénovation programmée - RP)	315 km
Renouvellement du réseau HTA souterrain incidentogène dont CPI	2 km

Engagement financier du gestionnaire du réseau de distribution pour la période du 2^{ème} programme pluriannuel d'investissements 2025-2028 :

L'engagement financier du gestionnaire du réseau de distribution porte sur le total des opérations prévues pour le PPI de la période 2025-2028, soit 19,5 M€, indiqué dans le tableau ci-dessous.

Engagement financier prévisionnel sur les priorités de la concession (M€)	PPI 2025 – 2028
I. Raccordements des utilisateurs consommateurs et producteurs	Hors périmètre
II. Investissements pour l'amélioration du patrimoine (*)	
II.1 Investissements pour la performance du réseau	
Renforcement des réseaux	2 M€
Climatique-sécurisation	4,3 M€
Modernisation des réseaux (dont postes HTA/BT)	13,2 M€
II.2 Investissements motivés par des exigences environnementales et des contraintes externes	Hors périmètre
Environnement (article 8, intégration des ouvrages)	Hors périmètre
Sécurité et obligations réglementaires (dont PCB)	Hors périmètre
Modification d'ouvrages à la demande de tiers	Hors périmètre
Total de l'engagement (M€)*	19,5 M€ (1)

* Hors Postes sources et hors Article 8

(1) dont 3,5 M€ consacrés aux travaux inclus dans le programme d'amélioration de la continuité globale d'alimentation proposé à l'autorité concédante le 28 juin 2024 en application de l'article D.

322-5 du code de l'énergie, qui relèvent des dispositions des articles R. 322-11 à R. 322-15 du code de l'énergie.

A titre indicatif, sur cet engagement de 19,5 M€ (1), l'enveloppe prévisionnelle consacrée aux investissements de renouvellement est évaluée à 13,1 M€:

Valeurs indicatives	2025 – 2028
Réseau HTA	
• Renouvellement d'environ 12 km de réseaux HTA aériens, dont faibles sections sur départs incidentogènes	2 M€
• Enfouissement de 13 km de réseaux HTA aériens sensibles aux aléas climatiques (PAC)	3,6 M€
• Renouvellement par la RP d'environ 315 km de réseaux HTA aériens	6,3 M€
Réseau BT	
• Remplacement de 20 km de fils nus BT lors d'opérations de restructuration ou de renforcement dont certaines en coordination avec le SDEG	1,2 M€ (hors art.8)

Article 6 - Suivi du programme pluriannuel et élaboration des programmes annuels

(...)

6.2.2 Suivi annuel technique et financier

Un bilan d'avancement du programme pluriannuel est réalisé entre l'autorité concédante et le gestionnaire du réseau de distribution, à l'occasion des CRAC.

Avant le portage du compte rendu annuel d'activité, l'autorité concédante transmet au gestionnaire du réseau de distribution, chaque année, la liste des opérations réalisées qui ont concouru au plan pluriannuel d'investissement en précisant leur localisation, leur descriptif succinct.

Dans le compte rendu annuel d'activité du concessionnaire, le gestionnaire du réseau de distribution communique à l'autorité concédante le compte-rendu du programme de travaux de l'année précédente sous sa maîtrise d'ouvrage et la liste des investissements réalisés sur le territoire de la concession.

Outre le détail des investissements réalisés cité ci-avant, le gestionnaire du réseau et l'autorité concédante analyseront ensemble le fichier technique des ouvrages pour évaluer les quantités de réseau renouvelées.

La réalisation de chaque programme pluriannuel et son efficacité sont mesurées par des indicateurs de suivi, définis en concertation lors de l'établissement du programme pluriannuel. Ces indicateurs de suivis sont transmis dans les comptes rendus annuels d'activité.

Type de programme	Indicateur de suivi technique	Indicateur d'évaluation
Renforcement des réseaux HTA	Nombre de départs traités / an	Nombre de départs en contrainte de tension
Automatisation des réseaux HTA	Nombre de poches OMT en contrainte traitées / an	Nombre de poches OMT en contrainte
Fiabilisation réseau HTA aérien	Nombre de km HTA traités / an en RP	Taux d'incidents aux 100 km sur réseau HTA aérien
Renouvellement du réseau HTA aérien	Nombre de km de réseau HTA aérien renouvelés	
Maintenance du réseau HTA aérien	Nombre de km de réseau HTA élagués	
Renouvellement du réseau HTA souterrain CPI	Nombre de km de réseau HTA CPI renouvelés / an	Nombre de km de réseau HTA CPI restant
Maintenance du réseau BT aérien	Nombre de km de réseau BT élagués	
Renforcement réseau BT	Nombre de départs BT traités / an en coordination gestionnaire du réseau de distribution / autorité concédante	Taux de CMA BT en zone rurale / urbaine
Réseau BT aérien incidentogène	Nombre de km de réseau BT fils nus faibles sections renouvelés, en coordination gestionnaire du réseau de distribution / autorité concédante	Nombre de km de BT fils nus faibles sections restant en zone rurale / urbaine
	Nombre de km de réseau BT fils nus hors faibles sections renouvelés, en coordination gestionnaire du réseau de distribution / autorité concédante	Nombre de km de BT fils nus hors faibles sections restant en zone rurale / urbaine
Mise en conformité des colonnes montantes selon opportunités	Nombre de colonne mises en conformité selon opportunités (à la suite d'incidents, de dépannage et des nouvelles demandes de raccordement dans les colonnes)	
Conversion des réseaux 30 kV en réseau 20 kV de la boucle nord	Nombre de km de réseau 30 kV convertis en 20 kV	Nombre de km de réseau 30 kV restant
Surveillance du réseau	Nombre de départs HTA > 4,5% de chutes de tension	
Accompagnement de la transition énergétique	Nombre de compteurs Linky posés	Nombre de compteurs Linky téléopérables
Accompagnement de la transition énergétique	Opérations réalisées dans le cadre du S3REnR	
Politiques d'investissement sur les différents leviers	Critère B Hix hors RTE moyenné sur 4 ans	

Politiques d'investissement sur les différents leviers	Nombre de communes ayant eu des CMA I pendant au moins 3 ans sur les 5 dernières années	
--	---	--

Suivi année <i>n</i> des dépenses d'investissement du gestionnaire du réseau de distribution dans le cadre du PPI				
Dépenses d'investissement (M€)	Total Prévisions d'investissements PPI	Réalisé de l'année <i>n</i>	Réalisé en cumulé à fin d'année <i>n</i>	Commentaires
II. Investissements pour la performance du réseau				
Renforcement des réseaux				
Climatique-sécurisation				
Modernisation des réseaux dont Poste HTA/BT				